

Bulletin d'histoire politique

Il y a 75 ans... Un exemple de bluff politique: l'implication du gouvernement libéral de Lomer Gouin dans la présentation de la motion Francoeur

René Castonguay



Volume 1, numéro 2-3, printemps 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063174ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063174ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, R. (1993). Il y a 75 ans... Un exemple de bluff politique: l'implication du gouvernement libéral de Lomer Gouin dans la présentation de la motion Francoeur. *Bulletin d'histoire politique*, 1(2-3), 40–41.
<https://doi.org/10.7202/1063174ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

"l'identité nationale" et quête "d'une recherche de la vérité".

Verrons-nous, dans cette foulée, une mutation des champs d'études d'histoire politique? L'observation du phénomène politique gagnerait-il en qualité, en extension et en profondeur s'il était analysé en relations, voire en osmose, avec son environnement immédiat, le législatif et le parlementaire. À l'inverse ne serait-il pas opportun de considérer les dimensions politiques et partisanes de la législation?

**IL Y A 75 ANS... UN EXEMPLE DE BLUFF
POLITIQUE: L'IMPLICATION DU
GOUVERNEMENT LIBÉRAL DE LOMER
GOUIN DANS LA PRÉSENTATION
DE LA MOTION FRANCOEUR**

*par René Castonguay
Stagiaire*

*Srvice de la Reconstitution des débats
Bibliothèque de l'Assemblée nationale*

Le mois de janvier 1993 a marqué le 75^e anniversaire de la présentation de la motion Francoeur à l'Assemblée législative, motion qui, au premier regard, semble demander le retrait du Québec de la Confédération canadienne. Les historiens ont souvent conclu, un peu trop rapidement, qu'il s'agit là d'une manifestation d'indépendantisme québécois. Pourtant, nous sommes en position maintenant de prouver qu'il n'en est rien. En effet, la motion Francoeur est en fait un coup d'éclat orchestré par le gouvernement Gouin pour attirer l'attention du Canada anglais sur le malaise existant alors au pays.

La présentation de la motion Francoeur s'inscrit dans une des pages les plus sombres de l'histoire du XX^e siècle canadien. La Première Guerre mondiale fait rage en Europe et la participation du Canada à l'effort de guerre, en tant que membre de l'Empire britannique, creuse de profondes tranchées au pays. La province de Québec, pour de nombreuses raisons qui mériteraient à elles seules un article, s'oppose en grande partie à l'implication sans limite préconisée par le gouvernement fédéral de Borden. L'annonce de la mise en force de la conscription à l'été 1917 tourne davantage le Canada anglais contre le Canada français qu'il tient responsable, par son faible enrôlement, de l'obligation d'en venir à un moyen aussi radical.

Il y a intensification de la campagne d'injures et de dénigrement par le biais des journaux anglophones, à l'endroit des francophones. Cette tranchée devient véritablement raciale lorsque, à la suite des élections de décembre 1917, la Chambre des communes se sépare entre anglophones conscriptionnistes et francophones anti-conscriptionnistes.

Le leader canadien-français qui a à sa façon contribué à cette prise de position au Québec et qui prend la défense des siens contre les attaques, c'est le journaliste Henri Bourassa. Au sommet de sa gloire, Bourassa devient de plus en plus l'idole de son peuple, le phare qui guide le pas des marins en péril. Son influence est telle que le gouvernement du Québec fait office de second violon dans cette cacophonie canadienne. Mais Bourassa n'est pas un pondéré et, bien que lui-même trouve inacceptable l'idée d'indépendance du Québec, nombreux sont ses disciples qui prêchent cette idéologie comme remède aux maux du Canada. Le gouvernement provincial de Lomer Gouin est dépassé par les événements et ne semble pas être capable d'enlever à Bourassa le titre de défenseur du peuple. Une action, et une action d'éclat, doit être faite pour redorer l'image du gouvernement. C'est ici qu'intervient Francoeur et sa motion.

On peut se demander quel est le degré d'autonomie dont jouit le député dans un dossier aussi dangereux. D'abord, il faut savoir que Francoeur est un avocat très respecté de même qu'un libéral reconnu comme un homme de parti et déjà vu comme un futur ministre. Le fait que ce soit lui qui présente la motion donne donc plus de poids à l'affaire. Également, il faut remarquer qu'à la suite de cet événement la position de Francoeur dans le parti n'a cessé de s'améliorer pour éventuellement en arriver à faire de lui un des ministres les plus importants du cabinet Taschereau. Finalement, sachant que c'est l'autoritaire Lomer Gouin qui dirige le parti, il serait fort étonnant que, si Francoeur a agi seul comme il l'a prétendu, il ait été pardonné par son chef pour ce geste. Au contraire, il aurait fort probablement été fortement rabroué, sinon expulsé des rangs des libéraux puisque sa motion vient à l'encontre des bases du parti.

Francoeur donne donc avis le 21 décembre 1917 qu'il déposera dès le retour des vacances de Noël une motion qui dit: "Que cette Chambre

est d'avis que la province de Québec serait disposée à rompre le pacte fédératif de 1867 si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada."

La formulation même de la motion attire déjà notre attention. Il est bien clair que l'Assemblée législative, en votant cette motion, ne fait que demander aux autres provinces la permission de quitter le Canada. Mais on ne demande pas l'indépendance, on la prend, à moins que notre but ne soit pas vraiment l'accession à l'indépendance, mais de faire prendre conscience à notre partenaire de notre existence. Le libellé de la motion démontre donc déjà que le rédacteur s'est habilement arrangé pour être en toute sécurité.

Les réactions obtenues par la publication de la motion sont très fortes à travers le pays. Au Québec, on trouve généralement la motion exagérée, mais un consensus s'installe rapidement pour appuyer les griefs de Francoeur (c'est-à-dire faire cesser les luttes nationales qui poussent les Canadiens français au bout de leur patience). Au Canada anglais, la réaction est tout autre. En effet, on assiste à un repentir général de la part des principaux journaux responsables de la campagne anti-Québec. La motion fait donc effet.

Mais c'est vraiment en Chambre qu'on se rend compte du bluff de la motion Francoeur. Les débats de janvier 1918 sont très mornes alors qu'aucun membre du cabinet et que très peu de conservateurs prennent la parole (2 sur 11 orateurs). Tout est fait comme si on voulait volontairement tenir les membres du gouvernement hors de la discussion. De plus, nous savons par *Le Soleil* que le trésorier provincial Mitchell et le ministre L.-A. Taschereau ont préparé des discours, mais ne les ont pas prononcés. Il y a fort à parier que, si la motion avait été si inattendue qu'on voulait bien la faire croire, au lieu d'entendre des députés inexpérimentés nous aurions eu droit aux gros canons du Parti libéral. Le contenu des discours est aussi révélateur. De part et d'autre on chante les louanges du fédéralisme, mais on critique la façon dont le Québec est traité depuis le début de la guerre. Lomer Gouin vient terminer le débat par un magistral discours qui fait le bilan de l'avancement du Québec depuis son entrée dans la Confédération. Francoeur, affirmant que

sa motion a atteint son but, la retire avant que ne soit pris le vote, à la satisfaction générale.

À la lumière de ce résumé des arguments, nous pouvons conclure que Francoeur n'a pas agi seul dans la présentation de la motion. Il est plus que probable que la décision de faire ce coup d'éclat émane directement de la tête du parti, du cabinet, si ce n'est de Gouin lui-même. Ce que plusieurs voyaient comme un premier sursaut d'indépendantisme au Parlement provincial n'est en fait qu'un bluff politique mené par le gouvernement Gouin pour reprendre la faveur po-pulaire et attirer l'attention du Canada anglais sur un problème important.

LES PREMIERS MINISTRES ET LEURS BIOGRAPHIES

*Gaston Deschênes
Responsable du Service de recherche
Bibliothèque de l'Assemblée nationale*

Combien de premiers ministres québécois ont fait l'objet d'une biographie substantielle publiée par des professeurs d'histoire de niveau universitaire? Je veux parler de véritables biographies (pas de pamphlets ou de brochures hagiographiques), de volumes (pas des articles publiés par la *Société royale du Canada* ou le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), malgré toute l'estime que j'ai pour ces deux institutions) et d'ouvrages publiés (pas des thèses qui dorment dans les sections des «livres rares» à l'université).

Il faut d'abord éliminer les premiers ministres qui n'ont pas de biographie et ils sont nombreux, tant au XIX^e qu'au XX^e siècle. Pour la plupart des premiers ministres du XIX^e siècle, il faut se rabattre - ce qui n'a évidemment rien de déshonorant - sur les biographies publiées au DBC. Les exceptions sont Chauveau, qui a quelques textes dans les mémoires de la Société royale du Canada et une brochure dans les «Classiques canadiens», Chapleau, dont la carrière politique fait l'objet d'une thèse de Munro, Marchand, qui a deux modestes biographies (Lionel Fortin, aux Mille-Roches, et un opuscule de Jean-Jacques Lefebvre) et, naturellement, Mercier, dont la biographie est l'oeuvre de Rumilly et que plusieurs thèses ont analysé sous un angle ou l'autre (Barrière, Charbonneau, Dufour, etc.). C'est le vide à peu près total pour Ouimet, Boucher, Joly, Mousseau,